Délégation de Bretagne

Préparation au concours d'animateur principal de 2ème classe INTERNE et 3ème VOIE

Catégorie B

Date prévisionnelle du concours	**21 septembre 2023**
Centre(s) de gestion organisateur(s)	**SIC (CDG 35)**

Pour connaître les conditions précises d'inscription, les dates d'inscription et le contenu des épreuves, consulter le site internet du centre de gestion.

L'inscription à un examen ou un concours est indépendante de l'inscription à la préparation. Cette démarche doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisme organisateur (Centre de gestion).

Modalités d'accès à la préparation

Pour être prise en compte, toute inscription doit être validée par l'autorité territoriale.

L'éligibilité de l'agent à l'examen ou au concours envisagé est à vérifier par la collectivité ou l'agent auprès du Centre de gestion organisateur avant l'inscription à la préparation.

La préparation est ouverte à tous les agents inscrits. Néanmoins **un test d'orientation obligatoire** permettra à l'agent de se situer par rapport aux exigences attendues et déterminera **le parcours de formation préconisé** pour l'agent : **entrée directe en préparation**, ou suivi d'une **formation tremplin**, ou orientation préalable vers un **autre parcours**.

Organisation de la préparation

Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternant des temps de formation en présentiel et à distance), **toutefois celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance** si les conditions sanitaires l'exigeaient.

Date limite d'inscription à la préparation	**15 février 2022**
Conditions préalables pour participer au test, au tremplin et à la préparation	**L'agent doit disposer d'un temps dédié à la formation et d'un équipement adapté : poste individuel avec connexion internet, micro et webcam**
Test d'orientation à distance	**22 ou 29 mars 2022 après-midi**
Si orientation en formation tremplin avant la préparation	**Septembre à novembre 2022 (7 jours dont 2 à distance)**
Calendrier de la préparation	**Mars à septembre 2023**
Durée de la formation	**11 jours en présentiel – 10 jours à distance**

Les modules de formation

	 **En présentiel**	 **Estimé à distance**
Apprendre en autonomie	**1 jour**	**0,5 jour**
Appropriation des connaissances	**2 jours**	**4 jours**
Méthodologie et entraînement à l'écrit Epreuve de rapport	**4 jours**	**2,5 jours**
Méthodologie et entraînement à l'écrit Epreuve de questions	**2 jours**	**2,5 jours**
Entretien avec le jury	**2 jours**	**0,5 jour**

Coûts de formation

La délégation régionale de Bretagne assure la prise en charge de l'organisation pédagogique et matérielle des formations de préparations concours et examens.
Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa collectivité.

Contacts :

Inscription et test : nathalie.pillier@cnfpt.fr
Préparation : nathalie.ryo@cnfpt.fr